

Epreuve - Matière : 102-1468

Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

1. Traduction

C'est pour cela que j'affirme que, à cause de la peur que j'ai eue de mourir comme le cygne au moment où je chantais le mieux, ou - de mourir comme le grillon lorsque je chantais avec le plus de force, c'est pour cette raison que je laisse le chant au profit de cet autre - bon, et je vous l'enverrai en manière de substitut à ce chant. En effet, je dois bien avoir perdu la voix puisque le loup me vit le premier, c'est-à-dire que je reconnus que je vous aimais, avant que je sache si mes sentiments étaient réciproques. Hélas ! Tant de pis je ne suis repenti des prières d'amour que je

vous adressais et qui m'ont fait perdre votre chère
compagnie ! En effet, si j'avais pu faire comme le chien,
qui est d'une nature telle que lorsqu'il a vomé, il
retourne à sa vomissure et la remange, de même j'aurais
aimé ravalé cent fois ma prière ^{dès lors qu'elle} s'est échappée de
mes lèvres.

2 - Phonétique

LC (II ^s - II ^s)	[ɛ̃gɛniu ^m]	- accent musical - voyelles caractérisées par leur longueur - amuïssement du [m] final
LT ⁽¹⁾ (III ^s - V ^s)	[ɛndʒɛniu]	- accent tonique - voyelles caractérisées par leur aperture - le [ɪ] bref devient [e] - 1^{re} avancée du lien d'articulation de la consonne son en position pré-suivie du [e] tonique libre - 2^e avancée du lien d'articulation : suite de la palatalisation, Concoctio noullée de l'affriquée.
LT ⁽²⁾ (VI ^s - VII ^s)	[ɛndʒɛniu]	
PF (VIII ^s - XI ^s)	[ɛndʒjɛn]	- chute du hiatus final [iu] - dépalatalisation. Apparition d'un yod [j] - conséquence de la palatalisation
AF (XII ^s - XIII ^s)	[ɛ̃nzjɛ̃n]	- réduction de l'affriquée - nasalisation des voyelles [ɛ] suivies de la consonne nasale [n]
	[ãnzɛ̃n]	- diptongaison nasale du [e] tonique - ouverture du [ɛ̃] > [ã] voyelle initiale
MF (XIV ^e - XV ^s)	[ãnzɛ̃n]	- simplification de la diptongaison nasale en monophthongisme
XVI ^e	[ãnzɛ̃]	- simplification de la nasalisation car les deux voyelles nasales sont entravées.
à partir du XVII ^e	[ãnzɛ̃]	- Le graphème conserve la trace de la consonne nasale.

3- Morphologie

Notre extrait est composé de plusieurs formes verbales conjuguées à la première personne du singulier. Nous allons traiter chaque thém verbal séparément: l'imparfait, le passé simple, le subjonctif imparfait, le présent et le conditionnel.

I - L'imparfait

La forme de l'imparfait est issue du latin classique. Elle est composée d'une base B1, toujours faible, et d'une désinence complexe. La base B1 est unique dans tout le paradigme. La désinence complexe est composée d'un morphème marqueur de temps (passé), qui est -ie- en P1/P2/P3/P6, et -i- en P4/P5, et d'un morphème marqueur de personne.

- l. 14 « amais » : Base B1 am- . Verbe amener .
+ désinence complexe -ie-.

- l. 16. « avois » : Base B1 av- . Verbe avoir .

→ les désinences portent l'accent ! ↳ Paradigme: avois, avais, avait (r)
avions, aviez, avaient .

II - Le passé simple

L'organisation morphologique du passé simple est issue de la forme du latin classique. Ma une base + 1 désinence complexe. Il existe 2 types de passé simple :

- à 1 base , B1 unique dans tout le paradigme + désinence complexe (morph. group + morphème temporel passé révolu + personne).
- à 2 bases . B5 en P1, P2, P3, P6 + B6 en P4/P5. Mais ici toujours B5 car P1. + désinence complexe révolue en P1 (sit i o n e i i f r).

- l. 8 + l. 9 « cantai » : Base B1 cant- . Passé simple dit faible.
désinence ai . V = canter . 1^{er} groupe en a .

↳ cantai, cantas, canta, cantastes, cantastes, cantastes .

- l. 10 « laisai » : base laiss- . 1^{er} groupe.

↳ infinitif: laisser

Epreuve - Matière : 402 - 1468 Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

- "Envoier" l. 11. V envoier, 1^{er} groupe. Dextère précédé du yod [j].

- "reconnit" l. 14. V en u. Base recon - La graphie témoigne de d'origine picarde de notre manuscrit, avec le t final.

IV - Subjunctif imparfait

Comme pour le passé simple, 2 grands paradigmes qui prennent leur forme du passé simple.

↳ 1 base + dextère angloise (notamment g + ss sifflante + personne)
 ↳ 2 bases + " u ou i "

↳ B6 accentuée sur base VS B5 accentuée sur dextère. Ici B5 car P1.

- l. 12 "deusse": V. devoir

↳ deuisse, deusses, deust, deussors, deussis, deussent.

- l. 14 "seusse": V. savoir

- l. 16 "seusse": V. savoir

=> en u

La sifflante -ss- issue du latin.

IV. Conditionnel présent

- l.15 « geroie » → base + morphème marqueur de 1^{re} grange + morphème de futur -r- + morphème de temps complé à la marque de personne (de 3^e pers.)

↳ geroie, geroies, geroit, geroiers, geroies, geroient.

Son organisation morphologique suit de près celle du futur. Le morphème -r- est issu de la préfixe latine : gerere habebam, gerere habebas, gerere habebat...

V. Présent

La place mobile de l'accent dans le présent est en attente d'organisation.
Les verbes peuvent avoir une base, 2, 3 ou plus au présent

- « di » (l.7) : diu, 2^e grange en i

- « oi » : oïr, 2^e grange. (l.8).

- « sui » (l.14) : estre, irrégulier car de nombreuses bases.
↳ sui, es, est, sentes, estes, sut.

b) Morphologie: amoie

Le verbe «amoie» est une forme à l'imparfait à la 1^{re} personne du singulier. La base est unique et faible dans tout le paradigme, la désinence est complexe et accentuée (même temps passé + personne).
Paradigme et AF: amoie, amoies, amoiert, amions/amions, amies/amies, amoiert.

1) Du latin à l'AF

Issu du paradigme latin:

P1	amabam
P2	amabās
P3	amabat
P4	amabāmus
P5	amabātis
P6	amabātis.

- désarticulation du -b- entre le LC et l'AF dans tout le paradigme.

- amuïssement du [m] en P1 en LC.

- conservation du s et t marque de personne en P2 et P3.

- P6: chute voyelle finale [u] en PF, et chute du s qui est assimilé par le t devenu implosif.

↳ P1/P2/P3/P6 → diphthongisme du [ā] accentué → [wā]/[wé].
graphie oi conservatrice de la diphthongisme.

↳ P5 → loi de Bartsch en LT② → le [ā] final → [iē], car palatalisation.

↳ P4 → le [m] → [n]. Réorganisation de la désinence, évolution phonétique et morphologique.

- la base am - reste la même entre le latin classique et l'ancien français.

2) De l'AF au FM

- évolution de la base am → aim. Ouverture de la voyelle [Ē] suivie d'une consonne nasale [m]. Répète de la base.

- désinence -oi- en P1/P2/P3/P6 → ai par tous les verbes de l'imparfait.

- le s est graphié z en P5. amions → ions en P4, réduction.

... 7. 116...

Paradigme FM: j'aimais, tu aimais, il aimait, vous aimiez, vous aimiez, ils aimaient.

en P1, ajout d'un -s final dans la graphie (pas prononcée).

En P1/P2/P3/P6, les morphèmes de personne restent dans la graphie mais pas dans la prononciation. D'autres nouveaux morphèmes obliques qui sont antéposés au verbe et qui marquent la personne: ce sont les pronoms personnels sujet.

5 - Vocabulaire

- Compagnie

Le substantif féminin vient du latin classique où com + par signifie "partager le pain" avec.

En AF, la compagnie peut être celle du compagnon de route, donc amicale, ou bien celle de l'amant et de la dame, dans le registre amoureux. Il existe aussi le substantif "compagnon" (ami ou amant).

En FM, la compagnie peut être amicale ou amoureuse (une compagne), mais peut aussi désigner deux personnes ayant peu de relation dans certains contextes ("se tenir compagnie"). De plus, il entre dans le vocabulaire industriel et commercial, puisque "une compagnie" est une entreprise.

Dans le Bretleire, c'est le séné amoureux qui est censé, puisque l'amant tente de séduire la dame qu'il aime. Cependant, il est "exordit" par la dame et perd sa compagnie car cet amour tendu est trop insistante. Dans "vo donc la compagnie", l'adjectif épithète "douce" renforce le séné amoureux, de tendresse que l'amant porte éprouve pour sa dame. La compagnie est synonyme de "fréquentation" ou "d'acointance". La bonelité est ici polémique puisque l'amant tente, à travers cet "amical", séduire à nouveau sa dame.

Epreuve - Matière : 102 - 1468

Session : 102.5

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

- repaire

Le verbe est conjugué au présent en P3. Il signifie « repartir », « retourner ». Le préfixe « re- » indique le recommencement de l'action. (Il existe aussi le substantif « repaire », qui existe en AF car il est évoqué dans le paragraphe sur le lion, il désigne le refuge d'un animal.)

En FOL, le verbe est « repart », il garde le sens de mouvement déjà présent en AF. Le texte signifie le fait de revenir sur ses pas, de retourner en arrière.

Dans cet extrait, il est renforcé par le verbe « remanquies », puisque le chien revient sur ses pas en remanquant son ventre. Par analogie comique, l'amant s'identifie au chien puisque, comme lui, il aime bien revenir sur ses actions et dévoiler ses prières d'amour qui ont lassé sa dame. Cette analogie souligne bien le dévouement du chevalier courtois. L'amant souhaite revenir en arrière afin d'agir différemment auprès de sa dame. Il révèle ainsi à la fois ses prières d'amour et son chant lyrique.

4. Syntaxe

La phrase complexe comporte deux verbes conjugués. La subordination indique la relation de dépendance entre une principale qui régit une proposition subordonnée. Elle s'oppose dès lors à la coordination, puisque la subordination implique une relation hiérarchique entre les propositions. Dans la proposition subordonnée, le mode peut être contraint ou non (indicatif, subjonctif...). La subordonnée est introduite par un mot subordonnant, qui peut avoir une fonction ^{syntactique} au sein de la subordonnée dans le cas d'une relative, et un rapport sémantique. Mais en ancien français, la subordonnée peut parfois être introduite sans mot subordonnant : il s'agit de la parataxe. Généralement, le mot introduisant la subordonnée est plus souvent le mot « que » en AF qu'en FA, car « que » est plus présent dans l'ancienne langue.

I. Les relatives

Les propositions relatives ont une fonction syntaxique au sein de la phrase, et leur mot introducteur est un pronom relatif qui a une fonction au sein de la subordonnée.

1) Les relatives adjectives

Elles sont des extensions du nom, et elles ont donc les fonctions syntaxiques de l'adjectif : attribut, épithète (déterminative ou explicative).

— « li chiens, qui est de tel nature » (l. 18) : L'antécédent est le GN « li chiens », auquel se réfère le pronom relatif « qui ». Le pronom a une fonction sujet au sein de la relative. Le verbe « être » est à

l'indicatif présent.

2) Les relatives substantives

Elles n'ont pas d'antécédent, contrairement aux relatives adjectives.

- « de che que je vous avais [...] » (116) : Il s'agit d'une relative périphastique (« che que »). Le verbe est à l'indicatif imparfait.

II. Les complétives

Les subordonnées complétives complètent généralement un verbe recteur, mais peuvent également être compléments du nom, du pronom...

1) en « que » = conjonctive pure : complément de verbe recteur

Le mot introducteur « que » est incolore, il n'a pas de fonction syntaxique, il est un simple subordonnant. Rapport de dépendance.

- « je reconnais que je vous avais » (116) : la subordonnée est COO du verbe « reconnaître ». Le verbe est à l'indicatif imparfait.

2) interrogatives indirectes

« que je sache quel chef j'en pourrais venir » : terme « quel » est interrogatif. Le conditionnel indique la virtualité, idée de possible. La subordonnée est COO du verbe « savoir ».

III. Les subordonnées circonstancielles.

Elles ont des subordonnants variés et possèdent une palette sémantique variée. Les mots introducteurs n'ont pas de fonction syntaxique, mais peuvent avoir une coloration sémantique.

1) Les temporelles

Elles situent le procès de la principale dans le temps.

(114) - « devant la que je sensse à quel chef j'en en pense venir » : le mode au subjonctif marque la virtualité. Antériorité du procès (devant = avant). Le mode du subjonctif est ici imposé par le sémantisme de la phrase.

- « 1^{re} quant il a vomi » ^{l18} : mode = l'indicatif.

- « puis q'ele me fut volée des dents » : valeur = la fois temporelle et causale!

- « que li leus ne vlt premerais » (13) : le que = lorsque, dès que. Indicatif.

2) Les consécutives

Elles expriment un rapport de conséquence.

- l 17 « qui est de tel nature [...] q'il ne pait n son venement et le renage » : le « tel ... que » introduit un rapport de conséquence. Mode indicatif.

Epreuve - Matière : 102 - 1468

Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

2 - b) graphie

La langue romane médiévale hérite de l'alphabet, du système graphique du latin. En latin, un phonème est égal à un graphique. Or, des sons nouveaux émergent, et les scribes ne prévoient que les outils graphiques du latin pour retranscrire ces sons. Ils sont dès lors contraints d'inventer de nouveaux codes graphiques pour retranscrire ces sons nouveaux. Au XIII^e siècle, les scribes n'utilisent pas tous les mêmes codes en fonction des régions de la France, et ils ne sont pas régis par des règles orthographiques.

En latin, la graphie u se prononce [u]. Mais en ancien français, cette graphie est utilisée pour retranscrire un son nouveau : le [y]. Dès lors, les scribes doivent trouver d'autres codes. La graphie u est également dans d'autres digrammes pour retranscrire d'autres sons nouveaux. De plus, la graphie u était également utilisée pour retranscrire le consonne [v] en latin classique.

1) La voyelle u est autonome

- perdue : ici, la graphie u retranscrit le son [y], son nouveau.

En latin, dans perduta, la graphie u retranscrit le son [u]. Mais cette graphie est réquisitionnée, et ce jusqu'en français moderne, pour retranscrire le son [y]. Dans perdue, paroxétone du [ə] latérale après le [y] en AF.

- « un » : ici, le u se prononce [œ̃]. Il était accentué et libre dans ünun, et il devient digramme car il est suivi de la voyelle nasale [ɛ̃]. Le digramme s'ouvre progressivement [ɔ̃] > [œ̃]. En ancien français, on prononce brièvement la consonne [n], et au cours de cette période, l'allègement de la prononciation de la nasale fait qu'on ne prononce plus le [n] car le [y] est entravé. On le trouve encore dans une, quoique le [y] est libre. En FM, cette graphie un est donc conservatrice, mais comme lors de la période de l'écriture du Bestiaire la consonne [n] est encore prononcée, nous pouvons classer le u parmi les voyelles autonomes.

II. Le u est dans un digramme

- dans mout, le u retranscrit le son [u], prononcé et graphié u / [u] dans multun. Le [u] accentué se prononce brièvement [i] en AF, et dès lors les scribes ont inventé le digramme ou pour retranscrire ce son ancien, quoique le u est utilisé pour le son [y]. Cette inversion est conservée jusqu'à aujourd'hui, quoique le digramme ou se prononce toujours [u].

- le substantif pour est plus complexe. En effet, nous ne pouvons pas savoir s'il se prononce [u], ou [œ̃] / [ø] à l'époque de notre manuscrit.

Le digramme ou provient de la digrammisation spontanée du [ó] fermé et libre dans pouren.

Aujourd'hui, le son [œ̃] de pour est graphié à l'aide d'un autre digramme : le eu.

Dans pasen, le digamme est novateur s'il s'agit du son [v],
et conservateur s'il s'agit du son [ø] ou [œ], puisqu'il s'agit de
la diphtongue spontanée du [o] tonique ligure latin.

De plus, la graphie ne nous permet pas de connaître l'aperture
d'une voyelle ([œ]/[ø]), puisqu'en latin classique, les voyelles se
caractérisaient par leur longueur et non par leur aperture (bouleversant
du système vocalique au III^e siècle de notre ère).

